

PAC S.A.

5 petite route de Beaumont
31410 Saint-Sulpice-sur-Lèze – FRANCE

Droit d'utilisation n° QMP-1252
Date de fin de validité : 31/12/2022



Portée sur
www.qualimarine.fr

La certification QUALIMARINE garantit la maîtrise de la qualité d'un composant aluminium laqué (profilé ou tôle) : qualité du support, qualité du traitement de surface chimique, qualité du thermolaquage, prescriptions d'entretien.

L'entreprise revendant l'utilisation ou la vente de profilés ou tôles QUALIMARINE, qui de ce fait affiche le logo ci-dessous, s'engage à ce que les composants concernés par cet affichage soient tous certifiés QUALIMARINE.

La marque QUALIMARINE n'empêche pas l'utilisation de composants non éligibles à la certification QUALIMARINE (liste disponible sur demande) qui peuvent être couverts par d'autres certifications.

L'entreprise s'est engagée à respecter les règles d'utilisation de la marque QUALIMARINE (téléchargeables sur www.adal-aluminium.fr/qualimarine) pour les produits suivants :

Vérandas, pergolas et abris de piscine : Abris de piscine Vénus

Paris, le 7 février 2022



Mélanie Grammaticopoulos
Déléguée Générale de l'ADAL

Ce droit d'utilisation est nominatif et ne peut être transféré à un tiers. Seule l'ADAL, organisme certificateur accrédité par le COFRAC, est habilitée à accorder un droit d'utilisation de la marque QUALIMARINE.